

DISCOURS

PRONONCÉ

Par un Membre du Comité de la Fédération de la Gardonenque, aux Députés de soixante-trois Communautés, assemblés à Brignon le 22 avril 1790.

MESSIEURS,

Permettez-moi de profiter des momens où nous avons le bonheur d'être réunis, pour vous faire part de quelques idées relatives aux circonstances actuelles.

Vous avez vu la réunion de vos forces au Camp de Boucoiran : douze mille hommes d'armes, portés de bonne volonté, pouvant se réu-

nir en moins de vingt-quatre heures ; doivent vous inspirer de la confiance, et augmenter celle des villes voisines. Il vous reste à réunir vos volontés aux approches des Asssemblées primaires ; c'est de là, j'ose vous le dire, que va dépendre la nouvelle Constitution. Soyons unis, chers Citoyens ! que tous les Français le soient pour l'intérêt général, et les lois sages qu'on vient de créer sur les ruines des lois barbares, triompheront ; la vertu sera préférée aux richesses, les hommes s'aimeront mieux, et la France, notre chère patrie, deviendra un paradis pour ses habitans. Qu'aucun de nous ne néglige de porter son suffrage à ces Assemblées ; que chacun au contraire se montre jaloux d'y venir user de son droit de Citoyen actif. Voulez-vous devenir heureux ? Faites quelques efforts ; la réunion de vos volontés sera le plus puissant. --- Voudriez-vous traîner plus long-temps les chaînes humiliantes de la servitude, connoissant le prix de la liberté ! Citoyens de la campagne, soyons exacts à nous rendre aux Assemblées de nos Cantons ; quiconque manqueroit de s'y trouver, sans raison légitime, imprimeroit une tache à son honneur, et ne seroit pas l'ami de sa patrie. Le défaut d'une seule voix pourroit vous priver d'un bon Électeur, et le défaut de celui-ci pourroit arrêter le bonheur de la Nation. Ces



Assemblées seront nombreuses, tant mieux ; c'est alors que le patriotisme s'échauffe et qu'il s'éclaire ; c'est-là qu'on apprend à devenir homme, et à connoître ses droits. Il s'agira dans ces Assemblées de nommer vos Électeurs au Département ; que votre choix n'appelle que des sujets dignes de la confiance publique. Je ne saurois trop vous le répéter, votre bonheur, celui des races futures, dépendent en partie de vous. Montrez-vous difficiles à accorder votre suffrage à ceux qui le rechercheront ; mais empressez-vous d'aller au-devant de l'humble mérite. Ne vous attachez pas à l'esprit, s'il n'est accompagné de la probité. Sachez distinguer le vrai Patriote. L'homme ne devient pas bon tout d'un coup, c'est un miracle qu'on ne connoît pas encore. Attachez-vous donc dans vos choix à des personnes d'une probité reconnue et solide, qui ont toujours soutenu les droits du peuple, qui n'ont pas abusé de sa foiblesse, lorsqu'ils l'auroient pu, et qui n'ont point cherché à grossir leur fortune des débris de celle d'autrui. --- Vous qui ne savez pas écrire, pour donner vous-même vos suffrages, voici quelle doit être votre conduite. Recevez les billets qu'on vous donnera ; mais avant de les mettre dans l'urne, faites-les voir à quelqu'un de confiance, pour savoir si on ne cherche pas à surprendre la vôtre. Il est dans chaque Commune

des bons Patriotes ; adressez-vous à eux, consultez-les, faites-leur part des difficultés qui pourroient vous embarrasser. Si vous agissez de la sorte, soyez assurés d'avoir de bons Électeurs, et que ceux-ci donneront d'excellens Députés à la Nation, et des sages Administrateurs aux Départemens et aux Districts. Soyez assurés de voir votre Constitution se raffermir, vos finances bien administrées s'améliorer, et l'État devenir plus florissant que jamais. --- Quelle heureuse et consolante perspective, chers Citoyens ! Elle a bien de quoi adoucir les peines et les sollicitudes que nous éprouvons depuis plus d'un an. --- Plût à Dieu que tous les habitans des campagnes pussent m'entendre ! Je leur dirois : « c'est nous » qui avons le plus grand intérêt à la révolution ; » faisons donc les plus grands efforts pour la » soutenir ! Nous pouvons beaucoup, si nous sa- » vons être unis. Souvenons-nous que dans l'an- » cienne administration nous n'étions comptés » pour rien, que non seulement on ne nous re- » gardoit pas dignes d'occuper la moindre charge, » mais qu'on ne nous laissoit à peine qu'une » vaine apparence de liberté de concourir au » choix de ceux qu'on y plaçoit. Combien d'en- » tre nous ne se sont-ils pas vus humiliés aux » Assemblées Diocésaines, par un Syndic fier et » altier, ou par des Commissaires qui daignoient

» à peine jeter un regard sur eux ? Quelles étoient
» nos réponses à leurs argumens irrésistibles et
» à leurs projets toujours dispendieux ? Un signe
» de tête humblement approbatif, ou un *oui*
» souvent involontaire. Les chemins qui condui-
» sent à vos villages, sont des cloaques ; vous
» a-t-on jamais accordé quelque faveur pour les
» réparer ? A peine vous permettoit-on d'impo-
» ser sur vous-même une modique somme pour
» leur entretien. --- Présentiez-vous une hum-
» ble requête en décharge d'une trop forte taxe
» de capitation ? Souvent on la rejetoit, tandis
» qu'on diminuoit les quotes, déjà trop modiques,
» de certains riches privilégiés. Citoyens, leur
» ajouterai-je, vous entendrez des personnes se
» plaindre de vos Députés, qui sont vos Anges
» tutélaires, mettre en doute leur patriotisme,
» jeter des semences de mécontentement et de
» divisions, vous représenter votre bon Roi
» captif, cet Empire penchant vers sa ruine, la
» Religion attaquée dans ses principes : les perfi-
» des ! ne les écoutez pas ; ils voudroient voir
» le peuple s'élever contre lui-même, pour lui
» ravir sa liberté naissante, et continuer à peser
» sur lui. Heureux habitant de la campagne, que
» nos yeux s'ouvrent à la lumière ! Bénissons les
» Décrets qui nous délivrent de la Milice, de la
» Gabelle, de l'impôt sur le fer et sur les cuirs. ---

» On porte chez nous le sel à 15 deniers la livre ; » tandis qu'il nous falloit aller rester la moitié d'un » jour à la porte d'un Grenier à sel pour l'obtenir » à six sous ; nous ne verrons plus venir avec » peine les jours où nous la distribuons à nos » troupeaux ; nous les multiplierons, au contraire, » ces jours, et nous verrons nos moutons de- » venir plus beaux, croître en laine et bondir » plus fréquemment autour de nous. --- Vous » allez voir diminuer sensiblement le prix de nos » charrues et des autres agrès de l'agriculture. » Ceux qui ne payoient point de taille, vont la » supporter avec nous ; la dîme est entièrement » abolie : élevons les mains au ciel en actions de » grâce ; elle ne se payera plus à commencer du » premier janvier 1791 : nous y serons sujets » encore cette année, mais ce sera vraisembla- » blement les municipalités qui la percevront, » puisque, suivant l'article II du décret, les » Ecclésiastiques doivent être payés en argent, » à commencer du premier janvier de cette an- » née. On prendra du produit des dîmes de quoi » payer les frais du culte, et l'excédent sera ap- » pliqué aux besoins des communautés ou de la » nation, ce qui revient au même (1). Ainsi,

(1) Par l'article VIII du décret du 20 avril, au sujet des dîmes, les fermiers & locataires sont tenus de verser le prix des loyers ou fermages dûs pour les fruits de la présente année, dans la caisse du district.

» malgré les dépenses extraordinaires de l'Etat,
» au moment de la crise la plus étonnante, nous
» allons voir nos charges diminuer. Quelles espé-
» rances pour l'avenir ! Vous devez les entre-
» voir : je ne m'arrêterai pas à vous les déve-
» lopper ; mais je ne puis m'empêcher de vous
» dire, avant de finir, que la France va devenir
» l'empire le plus fortuné de l'univers, si ses
» généreux habitans continuent d'être fermes,
» unis, et prêts à faire des sacrificcs, au besoin,
» pour l'intérêt général.